

Au Seuil, Ariane Foubert-Guillon à la direction des droits étrangers

Les éditions du Seuil annoncent, par un communiqué, l'arrivée d'Ariane Foubert-Guillon en tant que directrice du service des droits étrangers. Sa prise de poste sera effective à compter du 23 juin prochain. Elle succède à Maria Vlachou, qui assumait cette fonction dans la maison depuis 2019.

Publié le :07/05/2025 à 12:47 [Antoine Oury](#)



Titulaire d'un DESS/Master II au cours duquel elle travaille sur « *les enjeux des Cessions de droits dans l'édition* », Ariane Foubert-Guillon démarre sa carrière à la presse aux Éditions Lattes où elle reste deux ans, puis entre aux Éditions Fayard en 2005 comme chargée des cessions de droit, avant de devenir en 2016 et jusqu'à aujourd'hui directrice des cessions de droit.

Riche de ce parcours de plus de vingt ans au sein du monde du livre, Ariane Foubert-Guillon « *a travaillé dans un champ éditorial très large, avec des partenaires français et étrangers variés, œuvrant à la création de nombreux projets d'adaptation et de traductions* », précisent encore les éditions du Seuil.

Créées en 1935, les éditions du Seuil sont la propriété du groupe Média Participations depuis 2017. En juillet 2024, la direction du groupe [a nommé Coralie Piton à la présidence de la structure](#), en remplacement de Hugues Jallon, en poste depuis 2018.

Photographie : illustration, ActuaLitté, CC BY SA 2.0

Par [Antoine Oury](#)

Contact : ao@actualitte.com